

**LIVRET DU DIPLÔME
DE
L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE LYON
Année 2025-2026**

– Volet 2 –

**Activités proposées par le département de
BIOLOGIE**

Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département de BIOLOGIE	2
Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Biologie	3



Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département de BIOLOGIE

- **Apprentissage de la communication scientifique écrite et orale (BIOD3204 et BIOD3303).** 5 ECTS.

Modalités de validation : contrôle continu 100%, dont évaluation du rapport et de la soutenance de stage L3 Biosciences.

Seconde session : évaluation d'une nouvelle version du rapport ou nouvelle soutenance de stage.

- **Enseignements du département.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, et avec l'accord du responsable de formation les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché.

- **Enseignements d'autres départements.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Les cours du Centre de Langues de l'ENS de Lyon peuvent être validés à ce titre.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché dans le département concerné ou au Centre de Langues.

- **Participation au concours IGEM (BIOD9301).** 7 ECTS accordés par le directeur de département pour la participation au concours. **Non cumulable.**
- **Prolongation d'un stage individuel (DPRO)**

Les prolongations volontaires de stages effectués dans le cadre d'un diplôme national, sont validables dans les conditions suivantes :

- Attribution de 0,5 ECTS par semaine pour une prolongation d'un stage obligatoire comptant dans le diplôme national, sur le même sujet (formalisée par une convention de stage et non validée dans un autre diplôme) ;
- Attribution de 1 ECTS par semaine pour une prolongation de stage obligatoire sur une activité nouvelle significativement différente de l'activité réalisée pendant le stage validé dans le diplôme national (formalisé par une convention de stage et non validé dans un autre diplôme).

Ces ECTS seront attribués par le directeur de département sur la base d'une courte description du travail effectué dans le cadre de la prolongation et de la présentation de l'attestation de stage dûment signée, dans le plafond de cumul pour l'ensemble des stages validés au titre du diplôme de l'ENS de Lyon (8 ECTS maximum, DSTA compris).

Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Biologie

Évaluation des 150h restantes et des stages ou séjours de recherche de l'année PLR en Biologie

L'évaluation des stages de PLR au département de biologie n'est sanctionnée ni par une note ni par un classement. Son objectif est d'effectuer un diagnostic sur les compétences acquises par l'étudiant en lien avec nos objectifs de formation (savoir, savoir-faire, savoir-être) et de faire le point sur le cursus de l'étudiant en lien avec son projet professionnel. Cette évaluation est donc à considérer comme une opportunité de valider les compétences acquises et d'identifier celles qui sont encore à perfectionner. Dans le même état d'esprit, un retour sur le déroulement des stages sera demandé aux encadrants, l'étudiant s'engageant à transmettre à l'encadrant de chacun de ses stages la grille d'évaluation qui lui sera fournie.

Modalités de validation : l'évaluation du PLR par le département de biologie consiste en 3 items obligatoires. Chacun de ces items doit être validé après évaluation par l'équipe pédagogique du département pour une validation globale de l'année de PLR.

1- Bilan intermédiaire de PLR (compte-rendu de stages)

L'objectif de cet item est à la fois de faire un bilan intermédiaire du déroulement du PLR et d'inciter les étudiants à prendre du recul sur l'intégration de leur PLR dans leur cursus et leur projet professionnel. Le format de ce compte-rendu est libre (écrit, vidéo...). Les points suivants doivent impérativement être abordés, d'autres peuvent être rajoutés si nécessaire :

- Projet(s) et résultats majeurs replacés dans leur contexte scientifique lors du(des) stage(s) de PLR.
- Bilan des activités scientifiques associées (séminaires de recherche suivis ou effectués, participation à des congrès, formations suivies, enseignements donnés, etc.).
- Expériences positives et difficultés rencontrées lors des stages de PLR.
- Intégration du PLR dans le cursus et le projet professionnel (articulation avec le projet de thèse en particulier).

2- Séminaire de recherche à donner dans au moins un des laboratoires de stage de PLR

Au moins un séminaire de recherche devra être effectué lors du PLR dans un des laboratoires d'accueil. L'objectif de cet item est de permettre aux étudiants de présenter et confronter leur projet et leurs résultats de recherche sous la forme d'un séminaire dans au moins un de leurs laboratoires de stage de PLR au choix.

Ce type de présentation fait partie intégrante de l'activité d'un chercheur et de la vie scientifique d'une équipe de recherche. Un chercheur se doit en effet de présenter ses résultats et de les discuter avec les autres membres du laboratoire dans lequel il travaille, pour les tester avant diffusion vers l'extérieur, les faire évoluer grâce à l'avis des autres, permettre à ses collègues de faire évoluer leurs propres projets et stimuler les collaborations entre les membres d'une même

équipe de recherche.

Le support de présentation devra être envoyé au responsable PLR.

3- Forum de fin de PLR

L'objectif de cet item est d'effectuer un bilan global du PLR et du cursus à l'ENS, avec leur intégration dans le parcours professionnel, et de faire profiter les étudiants d'autres promotions de cette expérience.

- **Oraux individuels de PLR**

En maximum 15 minutes les étudiants présenteront sous format libre le bilan de leur seconde partie de PLR, ainsi que le bilan global de leur PLR et son intégration dans le parcours professionnel. Suivront 15 minutes de discussion avec l'équipe pédagogique.

- **Forum « Mon PLR en 150 secondes »**

Chaque étudiant présentera son PLR à l'aide d'une diapositive unique sous le format « mon PLR en 150 secondes », deux minutes pour le PLR proprement dit et 30 secondes pour son intégration dans le cursus à l'ENS et le projet professionnel. Les étudiants de L3 et master seront invités à se joindre au forum et à échanger avec les étudiants en PLR.

*Les modalités d'évaluation du stage de recherche de l'année « **Projet Grands corps** » au sein du département de Biologie sont les mêmes que les modalités d'évaluation des stages de recherche de l'année « **Projet long de recherche** ».*